

Neuchâtel, le 14 novembre 2023

Le Prix de la citoyenneté remis à celles et ceux qui travaillent la terre et font naître des amitiés

Cultiver la terre, cultiver les liens : les Nouveaux Jardins de l'EPER, un projet qui réunit des personnes migrantes et d'autres habitant-e-s de Neuchâtel autour d'un potager, a été distingué ce mardi 14 novembre du Prix de la citoyenneté. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a choisi de récompenser ce projet parmi 17 dossiers pour sa forte dimension symbolique et son apport concret en termes de rencontres et d'intégration. Lors de la cérémonie qui s'est déroulée ce soir en présence des autorités communales, deux anciennes lauréates ont témoigné de l'impact du Prix de la citoyenneté sur le développement de leur action.

Choisir les lauréat-e-s du Prix de la citoyenneté n'a rien d'une formalité : pas moins de 17 candidatures sont parvenues au Service de la cohésion sociale de la Ville entre août et octobre 2023. De nombreuses initiatives - don de vêtements ou de nourriture, cours de langue, activités pour divers publics - témoignent de la vitalité d'une société civile souvent bénévole et fortement engagée pour soutenir les personnes en difficulté.

Le Conseil communal, sur proposition d'un jury, a livré son choix : c'est le projet des Nouveaux Jardins de l'Entraide protestante suisse (EPER) qui remporte le 10^e Prix de la citoyenneté de la Ville de Neuchâtel. Les lauréats, représentés par Marc Caverzasio de l'EPER et plusieurs personnes participant aux Nouveaux Jardins (*voir encadré*), ont été reçus ce soir à l'Hôtel de Ville. Un chèque de 5000 francs leur a été remis par le conseiller communal Thomas Facchinetti et la présidente du Conseil général, Johanna Lott Fischer. Ils ont reçu également une œuvre de Gwendoline Oppliger, étudiante de l'Académie de Meuron. La cérémonie s'est tenue en présence du Conseil communal au complet et était agrémentée d'une prestation musicale de l'artiste BRÍZIDA.

Un exemple à suivre

Dans ses délibérations, le jury a salué « *un projet inspirant qui, en créant des tandems entre personnes migrantes et autres habitant-e-s autour de parcelles cultivables, favorise les échanges par la multiplicité des langages : travail de la terre, activité physique et conversation* ». Cette initiative lancée par l'EPER peut aussi avoir un « effet

multiplicateur » en encourageant les propriétaires de parcelles privées à ouvrir leurs jardins à de telles collaborations.

« Les difficultés qu'ont pu connaître de nombreuses personnes en cette année 2023 marquée, à l'international, par la résurgence de conflits, et chez nous par l'inflation, la hausse des prix et les incertitudes sur l'emploi, attestent de la nécessité d'un Prix de la citoyenneté qui continue, dix ans après sa naissance, à mettre en lumière les nombreuses et indispensables actions de solidarité », a rappelé Thomas Facchinetti, en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale.

Le Prix de la citoyenneté, né d'un précédent programme politique de la Ville, a récompensé de nombreux collectifs tels que - pour n'en citer que quelques-uns - Un Jour sans faim, Noël Autrement, RECIF, Accueil Dodo, Fruits en cavale et l'an dernier Sens'Egax pour ses ateliers de recyclage et de réparation d'objets en attente d'une nouvelle vie.

Un jury provenant de différents milieux

Cette distinction a pris encore une autre dimension avec le temps, comme l'a souligné le conseiller communal : *« En plus de récompenser la solidarité et l'entraide, le Prix de la citoyenneté vise aussi aujourd'hui à valoriser les initiatives qui prennent soin de l'environnement et contribuent, en complément de l'action des autorités, à limiter les conséquences négatives du changement climatique. »*

Le jury du Prix de la citoyenneté est composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique, économique et artistique : Nathalie Randin, journaliste et spécialiste en communication (présidente), Corinne Dupasquier, présidente de l'Association de défense des chômeurs de Neuchâtel, John Howe, illustrateur, Mario El-Khoury, ancien directeur général du CSEM et Damien Kocher, membre du Parlement des jeunes. C'est au Conseil communal qu'il revient de faire son choix sur proposition du jury.

Sur le Prix de la citoyenneté : www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete

Des jardins encore plus agréables à cultiver

Les Nouveaux Jardins de l'EPER forment chaque année huit tandems, composés d'une personne migrante et d'un-e autre habitant-e, sur autant de parcelles situées à la rue de la Main 6 à 8. Chaque duo reçoit une parcelle à cultiver entre les mois de mars et novembre. Une fois par mois, un atelier est animé par un-e collaborateur-trice de l'EPER. Son rôle est de soutenir les participant-e-s dans leurs travaux de jardinage mais aussi et surtout de les accompagner dans l'expérience vécue et de favoriser la création de liens. Ces échanges sont aussi l'occasion, pour les personnes migrantes, d'exercer leur français. Une grande fête des récoltes est organisée chaque année en septembre, l'occasion de partager un moment festif et de faire connaître le projet. Le chèque remis à l'occasion du Prix de la citoyenneté pourrait être l'occasion d'optimiser les conditions du projet en rendant l'aménagement du terrain plus accessible et convivial pour les activités de jardinage. Affaire à suivre !

Renseignements complémentaires :

Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale, 032 717 75 01

Nathalie Randin, présidente du jury, 079 338 41 80

Pour les Nouveaux Jardins de l'EPER : Marc Caverzasio, 021 613 44 54